

élégantes où elle maintient la tension du bas, de l'appareil que nous n'osons nommer, mais qui rend des services aussi réels que cachés, descend jusqu'au fond des océans pour y protéger les câbles reliant les mondes. Nos variétés répondent à tous les besoins, et les qualificatifs qu'elles ont reçus en sont la meilleure preuve. Nous pouvons, en effet, offrir les arbres à l'ail, d'amour, d'argent, à baume, à beurre, à carielle, à caoutchouc, à chou, à cire, des conseils, du corail, à cordes, à coton, à dentelle, désaltérant, de Dieu, aux écus, de fer, à fraises, à la glu, à gomme, à huile, à laque, au mastic, à l'oseille, de paradis, paraprot, aux pois, au poivre, aux quatre épices, aux raisins, de la sagesse, au sagon, à savon, à sel, à seringues, à suif, à tan, à velours, au vernis, de vie, du voyageur. . . .

Nous sommes la joie du foyer, et l'on a bien souvent chanté les délices du coin du feu, quand, le soir, les pieds sur les chenêts, on entend la pluie fouetter les vitres, le vent hurler tristement, à la clarté des flammes pourléchant l'âtre, au crépitemment des braises lançant leurs myriades d'étincelles avant de se convertir en ces cendres où la croyance veut que l'homme rencontre le symbole de son néant.

Malgré leur courage et leur persévérante énergie, les premiers colons venus pour dresser leur tente en ce froid Canada n'auraient pu soutenir la lutte contre les rigueurs du climat, si nous ne leur avions prêté main-forte, en mettant à leur portée des abris sûrs et commodes.

Mais ce qui fera toujours monter vers nous le plus pur des encens, c'est le rôle que nous jouons sur les eaux. Sans revenir, pour nous épargner les rires des incrédules, jusqu'à l'arche de Noé, nous pouvons soutenir que, depuis une époque indéfinie, nous servons seuls à franchir les surfaces liquides et à rapprocher les individus et les peuples. Le canot d'écorce de l'Indien, la balancelle du corsaire, la tartane du pêcheur, la gondole des lagunes, le brick de l'armateur, les frégates de haut rang, les cuirassés invincibles, les transports immenses, nous doivent tantôt leur intégralité, tantôt leur charpente, leur ossature, sans laquelle l'élément mobile se refuserait à les laisser sillonner ses étendues sans fin. La caravelle récemment ressuscitée sur laquelle Colomb marcha vers les immortelles découvertes sortait de nos solitudes, et les imitateurs du grand homme y sont venus, à leur tour, puiser les éléments de leurs succès.

Les ressources que nous apportons à l'alimentation seraient longues à énumérer. Bornons-nous à rappeler que nous sommes les pourvoyeurs de ces substances devenues indispensables sous la généralisation de leur usage, nul ne pouvant aujourd'hui renoncer à ces deux bienfaisantes boissons : le thé et le café. Ces produits sont cueillis sur des parents dont la valeur ne se mesure pas à la taille.

La noix de coco, la banane, l'ananas, la datte se rencontrent en abondance dans les pays tropicaux.

Les contrées froides prodiguent les noix, les noisettes, les pommes, les poires.

Les climats tempérés donnent à profusion les pêches, les prunes, les cerises, les figues, les abricots, les amandes, les oranges, les citrons.

Notre *autocarpe*, ou arbre à pain, suffit à la nourriture des naturels de ce coin béni des *Sporades françaises* qui a nom *Taïti*. "Presque toute la nation taïtienne, dit Onésime Reclus, hommes hauts et charmants, femmes jolies et câlines, vit sur le rivage, parmi les arbres fruitiers et sylvestres tirés du sein maternel

"de la terre par le soleil et la pluie de cette zone heureuse que tempère la brise d'une immense expansion d'océan.

"Les Taïtiens se laissent vivre : ils cueillent le fruit de l'arbre à pain, la banane et la noix de coco ; ils adorent le soleil du matin et du soir, l'ombre à midi ; ils s'ébattent dans les ruisseaux clairs, dans la mer souriante. . . ."

Nous clorons ici l'inventaire, déjà long, de nos créances, pour passer immédiatement à l'examen des griefs que nous croyons devoir relever contre la ville que nous habitons.

(A suivre.)

CHOSSES ET AUTRES.

Le service anniversaire de Louis XVI a donné lieu à une polémique entre plusieurs personnes, qui ont saisi cette occasion de faire parade de leurs sentiments ou républicains ou royalistes. Il n'y a pas de mal à cela : au contraire, c'est pour *nos gens*, si brillamment renseignés sur l'histoire, une occasion d'apprendre quelque chose de nouveau et de regarder les deux côtés d'une médaille qu'on ne retourne guère dans nos maisons d'éducation.

Mais à quel propos cherche-t-on querelle à ceux qui ont cru devoir se donner la satisfaction de rendre un hommage à une figure historique qui leur est sympathique ? J'admets que c'était une petite démonstration royaliste ; mais elle a tout autant raison d'être que la démonstration républicaine de MM. Fréchette, Beau-grand et Dandurand, lors de la visite de Mgr le comte de Paris à Montréal. Elle a même ceci de mieux qu'elle a été parfaitement courtoise et n'a pas constitué une insulte envers qui que ce fût.

M. Fréchette s'offusque d'avoir reçu une invitation d'assister au service. C'est vraiment trop de susceptibilité, et il faut avoir l'épiderme en mauvais ordre pour prendre offense d'une attention qui était, j'en suis certain, faite en toute courtoisie et sans la moindre intention d'influencer les intentions républicaines du grand poète, qui aurait pu sans trahison se rendre à Notre-Dame avec le ruban rouge à la boutonnière.

Comme quoi Gambetta n'était pas Juif.

La *Libre Parole* affirmait, l'autre jour, que Gambetta était Israélite.

Il n'en est rien, répond le *Jour*, et nous croyons pouvoir l'établir.

Léon-Michel Gambetta portait un nom extrêmement répandu à Gênes et appartenait à une famille dont les parentés s'étendaient jusqu'à deux groupes familiaux connus dans l'histoire intérieure de cette cité, les Deandreis et les Spoturno.

La légende du grand-père Gamberlé est erronée, et nous avons sur ce point le témoignage des parents de Gambetta encore existants, parmi lesquels figure M. Deandreis, député de l'Hérault.

On a dit pour attester l'extraction hébraïque des Gambetta qu'un armurier habitant Paris, M. Gambetta, appartenait à la communauté juive ; le fait est controuvé.

Nous ajouterons qu'à aucun degré scientifique le nom de Gambetta ne renferme d'indications hébraïques, et l'on sait qu'à de rares exceptions près, c'est là une des seules preuves que l'on puisse fournir pour dresser l'état originel des Juifs convertis.

Nous ajouterons enfin que rien dans le visage et l'as-